



Commune de Marly

Cercle scolaire de

Marly
Villarsel-sur-Marly
Pierrafortscha

Bulletin d'information

Année scolaire
2026-2027

Calendrier scolaire 2026 / 2027

pour l'école enfantine, l'école primaire et le cycle d'orientation

Rentrée scolaire 2026

jeudi 27.08.2026

Jours de congés

08.12.2026	Immaculée Conception
06.05.2027	Ascension
07.05.2027	Pont de l'Ascension
17.05.2027	Lundi de Pentecôte
27.05.2027	Fête-Dieu
28.05.2027	Pont de la Fête-Dieu (1 jour à disposition des cercles scolaires)

Vacances

du 12 au 23 octobre 2026	Vacances d'automne
du 21 décembre 2026 au 1er janvier 2027	Vacances de Noël
du 8 au 12 février 2027	Vacances de Carnaval
du 26 mars au 9 avril 2027	Vacances de Pâques
09.07.2027	Dernier jour de classe

2026	août				
lu	3	10	17	24	31
ma	4	11	18	25	
me	5	12	19	26	
je	6	13	20	27	
ve	7	14	21	28	

2026	septembre				
lu		7	14	21	28
ma	1	8	15	22	26
me	2	9	16	23	30
je	3	10	17	24	
ve	4	11	18	25	

2026	octobre				
lu		5	12	19	26
ma		6	13	20	27
me		7	14	21	28
je	1	8	15	22	29
ve	2	9	16	23	30

2026	novembre				
lu	2	9	16	23	30
ma	3	10	17	24	
me	4	11	18	25	
je	5	12	19	26	
ve	6	13	20	27	

2026	décembre				
lu		7	14	21	28
ma	1	8	15	22	29
me	2	9	16	23	30
je	3	10	17	24	31
ve	4	11	18	25	

2027	janvier				
lu		4	11	18	25
ma		5	12	19	26
me		6	13	20	27
je		7	14	21	28
ve	1	8	15	22	29

2027	février				
lu	1	8	15	22	
ma	2	9	16	23	
me	3	10	17	24	
je	4	11	18	25	
ve	5	12	19	26	

2027	mars				
lu	1	8	15	22	29
ma	2	9	16	23	30
me	3	10	17	24	31
je	4	11	18	25	
ve	5	12	19	26	

2027	avril				
lu		5	12	19	26
ma		6	13	20	27
me		7	14	21	28
je	1	8	15	22	29
ve	2	9	16	23	30

2027	mai				
lu	3	10	17	24	31
ma	4	11	18	25	
me	5	12	19	26	
je	6	13	20	27	
ve	7	14	21	28	

2027	juin				
lu		7	14	21	28
ma	1	8	15	22	29
me	2	9	16	23	30
je	3	10	17	24	
ve	4	11	18	25	

2027	juillet				
lu		5	12	19	26
ma		6	13	20	27
me		7	14	21	28
je	1	8	15	22	29
ve	2	9	16	23	30

Rentrée scolaire 2027

jeudi 26.08.2027

Commune de Marly / Secteur des écoles / MSc / janvier 2026

Horaires des classes enfantines et primaires de Marly

Année scolaire 2026 - 2027

1ère enfantine, 1H, 4 ans

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08h05-09h00	en classe	congé	en classe	congé	en classe
	09h00-09h50					
	10h10-11h00					
	11h00-11h50					
Pause midi						
Après-midi	13h35-14h30	congé	congé	en classe		congé
	14h30-15h20					

2e enfantine, 2H, 5 ans

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08h05-09h00	en classe	en classe	congé	en classe	en classe
	09h00-09h50					
	10h10-11h00					
	11h00-11h50					
Pause midi						
Après-midi	13h35-14h30	en classe	en classe	congé		en classe
	14h30-15h20					

Primaire, 3H à 8H, 6 à 12 ans

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08h05-09h00	en classe	alternance des 3H	en classe	alternance des 3H	en classe
	09h00-09h50					
	10h10-11h00					
	11h00-11h50					
Pause midi						
Après-midi	13h35-14h30	en classe	alternance des 4H	alternance des 4H		en classe
	14h30-15h20					



Commune de Marly

ADRESSES UTILES

Service Enfance et Formation

Route de Fribourg 9

1723 MARLY

Tél. : 026/435 50 71

ecoles@marly.ch

Commune de Villarsel-sur-Marly

Chemin de Villarsel 60a

1723 VILLARSEL-SUR-MARLY

www.villarsel-sur-marly.ch

Commune de Pierrafortscha

Route de Pierrafortscha 58

1723 PIERRAFORTSCHA

Tél. : 026/323 41 12

www.pierrafortscha.ch

Inspection des Ecoles

M. Marc LUISONI
Route André-Piller 21
1762 GIVISIEZ
Tél : 026 305 73 80

Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC)

Rue de l'Hôpital 1
1701 FRIBOURG
Tél : 026 305 12 06
www.fr.ch/dfac

Services auxiliaires scolaires

(logopédie, psychologie, psychomotricité)

Bureaux à Marly :

- **Logopédie :**
 - Château d'Eau : Tél. 026 552 15 84
 - Grand-Pré : Tél. 026 552 15 27 / 026 552 15 28
- **Psychologie :**
 - Château d'Eau : Tél. 026 552 15 62
 - Grand-Pré : Tél. 026 552 15 21
- **Psychomotricité :**
 - Château d'Eau : Tél. 026 552 15 67
 - Grand-Pré : Tél. 026 552 15 39

Flos Carmeli

Centre de logopédie,
Services auxiliaires scolaires
Route St-Barthélémy 18
1700 FRIBOURG
Tél : 026 484 87 87
www.flos-carmeli.ch

Sport scolaire facultatif

M. Olivier MACCHI,
Coordinateur de sport
Tél : 079 702 95 32

Service dentaire scolaire cantonal

Boulevard de Pérolles 23
Case postale
1701 FRIBOURG
Tél : 026 305 98 00

Lundi - vendredi : 08h00-12h00, 13h00-17h00

www.fr.ch/dsas/sds

Service du médecin cantonal

Route de Villars 101
1752 VILLARS-SUR-GLANE
Tél : 026 305 79 80

Lundi - vendredi : 08h00-11h30 / 14h00- 16h30
Veilles de fêtes : 16h00

www.fr.ch/dsas/smc

Service de la santé publique

Chemin des Mazots 2
1700 FRIBOURG
Tél : 026 305 29 13

Lundi – vendredi : 08h00-11h30 / 14h00-16h30
Veilles de fête : 16h00

www.fr.ch/dsas/ssp



Commune de Marly

Conseil des parents Marly – année scolaire 2026-2027

Voici la nouvelle composition du Conseil :

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| - Madame Christina LEFKADITIS, Marly | Membre |
| - Monsieur Rémy WENGER, Marly | |
| - Madame Annick BIELMANN, Marly | |
| - Madame Claudine SIFFERT, Marly | |
| - Madame Chloé NOGUEIRA, Marly | " |
| - Madame Elsa MOUQUIN MONNIER, Marly | " |
| - Madame Marie-Laure PIERROZ, Marly | " |
| - <i>nouveau membre à élire</i> | |

Le Conseil des parents nommera sa présidence, sa vice-présidence et son secrétariat lors de leur prochaine séance.

Composent également ce Conseil, deux déléguées du corps enseignant et les deux Directions d'établissement, soit ;

- Madame Véronique FOURNIER, enseignante à Cité
- Madame Delphine BOSSEL, enseignante à Grand-Pré
- Madame Stéphanie COTTING, Directrice de l'école de Cité
- Monsieur Frédéric PERROUD, Directeur de l'école de Grand-Pré,

ainsi que les Conseillers communaux en charge du Dicastère de l'enseignement des trois communes composant le cercle scolaire, à savoir :

- Monsieur César MURANGIRA, Conseiller communal de Marly
- Monsieur Luc DEGLISE , Conseiller communal de Villarsel-sur-Marly
- Monsieur Jean-Marie BECKER, Conseiller communal de Pierrafortscha.

Contact : cdp@marly.ch



Commune de Marly

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Horaires d'ouverture

	Grand-Pré	Château d'Eau	Cité (uniquement 3-4h) <i>en dehors des horaires ci-dessous les enfants sont accueillis sur le site de Château d'Eau, selon l'horaire y relatif</i>
Lundi	6h30-8h00 / 11h50-18h30	6h30-8h00 / 11h50-18h30	11h50-13h30 / 15h20-18h30
Mardi	6h30-18h30	6h30-18h30	11h50-18h30
Mercredi	6h30-18h30	6h30-18h30	-
Jeudi	6h30-18h30	6h30-18h30	11h50-18h30
Vendredi	6h30-8h00 / 11h50-18h30	6h30-8h00 / 11h50-18h30	11h50-13h30 / 15h20-18h30

NB : A moins de 3 inscriptions, l'unité d'accueil n'est en principe pas ouverte.

L'AES ordinaire est fermé durant toutes les vacances scolaires, ainsi que pendant les jours fériés.

Un AES « vacances » est organisé durant certaines vacances scolaires, pour autant qu'un minimum de 10 enfants soient inscrits.

TARIFS ELEVES 1H et 2H

REVENU DETERMINANT FISCAL		Matin	Matinée	Midi, <i>sans coût du repas</i>	Après-midi	Fin d'après-midi
		6h30-8h00	8h00-12h00	11h50-13h30	13h30-15h30	15h30-18h30
0	40'000	2.20	6.00	2.20	3.00	4.50
40'001	45'000	2.50	6.80	2.50	3.40	5.10
45'001	50'000	2.80	7.60	2.80	3.80	5.70
50'001	55'000	3.10	8.40	3.10	4.20	6.30
55'001	60'000	3.40	9.20	3.40	4.60	6.90
60'001	65'000	3.70	10.00	3.70	5.00	7.50
65'001	70'000	4.00	10.80	4.00	5.40	8.10
70'001	75'000	4.30	11.60	4.30	5.80	8.70
75'001	80'000	4.70	12.80	4.70	6.40	9.60
80'001	85'000	5.20	14.00	5.20	7.00	10.50
85'001	90'000	5.60	15.20	5.60	7.60	11.40
90'001	95'000	6.10	16.40	6.10	8.20	12.30
95'001	100'000	6.50	17.60	6.50	8.80	13.20
100'001	105'000	7.00	18.80	7.00	9.40	14.10
105'001	110'000	7.60	20.40	7.60	10.20	15.30
110'001	115'000	8.20	22.00	8.20	11.00	16.50
115'001	120'000	8.80	23.60	8.80	11.80	17.70
120'001	125'000	9.40	25.20	9.40	12.60	18.90
125'001	130'000	10.00	26.80	10.00	13.40	20.10
130'001	135'000	10.60	28.40	10.60	14.20	21.30
135'001	140'000	11.20	30.00	11.20	15.00	22.50
140'001	145'000	11.90	32.00	11.90	16.00	24.00
145'001	150'000	12.70	34.00	12.70	17.00	25.50
150'001	et plus	13.50	36.00	13.50	18.00	27.00



TARIFS ELEVES de 3H à 8H

REVENU DETERMINANT FISCAL		Matin	Matinée	Midi, sans coût du repas	Après-midi	Fin d'après- midi
		6h30-8h00	8h00-12h00	11h50-13h30	13h30-15h30	15h30-18h30
0	40'000	4.20	11.20	4.20	5.60	8.40
40'001	45'000	4.50	12.00	4.50	6.00	9.00
45'001	50'000	4.80	12.80	4.80	6.40	9.60
50'001	55'000	5.10	13.60	5.10	6.80	10.20
55'001	60'000	5.40	14.40	5.40	7.20	10.80
60'001	65'000	5.70	15.20	5.70	7.60	11.40
65'001	70'000	6.00	16.00	6.00	8.00	12.00
70'001	75'000	6.30	16.80	6.30	8.40	12.60
75'001	80'000	6.70	18.00	6.75	9.00	13.50
80'001	85'000	7.20	19.20	7.20	9.60	14.40
85'001	90'000	7.60	20.40	7.65	10.20	15.30
90'001	95'000	8.10	21.60	8.10	10.80	16.20
95'001	100'000	8.50	22.80	8.55	11.40	17.10
100'001	105'000	9.00	24.00	9.00	12.00	18.00
105'001	110'000	9.60	25.60	9.60	12.80	19.20
110'001	115'000	10.20	27.20	10.20	13.60	20.40
115'001	120'000	10.80	28.80	10.80	14.40	21.60
120'001	125'000	11.40	30.40	11.40	15.20	22.80
125'001	130'000	12.00	32.00	12.00	16.00	24.00
130'001	135'000	12.60	33.60	12.60	16.80	25.20
135'001	140'000	13.20	35.20	13.20	17.60	26.40
140'001	145'000	13.90	37.20	13.95	18.60	27.90
145'001	150'000	14.70	39.20	14.70	19.60	29.40
150'001	et plus	15.50	41.20	15.50	20.60	30.90

Rabais sur les frais d'encadrement :

- Si deux enfants d'une même famille sont inscrits dans la structure - **10%**.
- Si trois enfants ou plus d'une même famille sont inscrits dans la structure : **-15%**

Frais de repas : 10.-- CHF par jour et par enfant

CONTACT

Adresse :

Service Enfance et Formation
Secteur extrascolaire
Route de Fribourg 9
1723 MARLY

Tél. 026 435 50 44 - email : enfance@marly.ch

Marly Château d'Eau : 026 435 50 51
Marly Cité : 026 435 50 42
Marly Grand-Pré : 026 435 50 43



MonAES

Une solution qui **Simplifie**
votre vie en tant que
parents

Inscription facilitée

- Avec **MonAES**, l'inscription de vos enfants est un jeu d'enfant, que vous utilisiez un smartphone, une tablette ou un ordinateur.

Tout en un coup d'œil

- Avec **MonAES**, vous visualisez les prestations auxquelles vos enfants sont inscrits via un agenda très simple d'utilisation.

Que faire en cas d'absences ?

- Grâce à l'agenda de **MonAES**, vous annoncez les absences de vos enfants, comme les « dépannages », en moins de temps qu'il n'en faudrait par téléphone.

Finis les factures

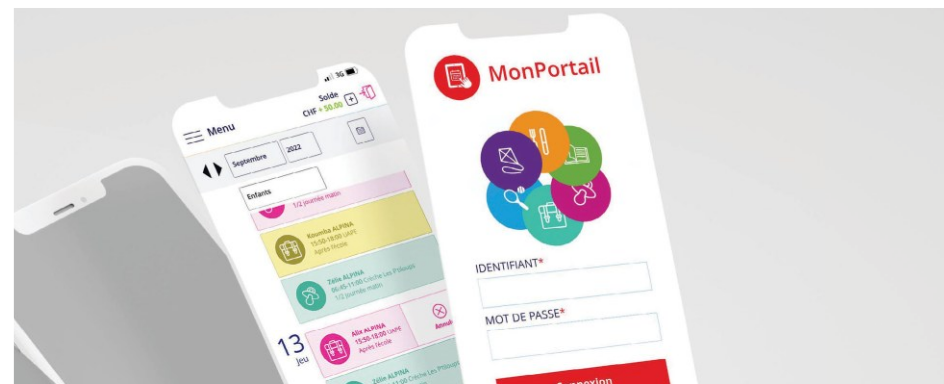
- Avec **MonAES**, les prestations se paient à l'avance, électroniquement, au moyen d'une QR-facture, d'un virement bancaire/postal ou par carte de crédit.

Retrouvez **MonAES** sur
marly.monportail.ch



Et encore...

- Annonce deS perSonneS que vouS autoriSez à venir chercher voS enfantS à la Structure.**
- Téléchargement de documentS requis par la Structure.**
- Affichage du Solde de votre compte en tout temps.**
- AccèS au détail de voS verSementS et de voS dépenSeS en tempS réel.**
- Stockage SécuriSé de voS donnéeS (hébergement en SuiSse).**



Comment faire ?

Voici les principales étapes à suivre pour vous inscrire et utiliser **MonAES**.

Pour en savoir +, consultez les vidéos disponibles sur la page de
Vidéos MonPortail

1 Créer un compte d'accès

- Saisissez l'adresse de **MonPortail** dans un navigateur Web et créez votre accès en remplissant les informations vous concernant et celles concernant vos enfants.

(si vous avez déjà un identifiant **MonPortail**, veuillez ...)

Créer mon accès

2 Se connecter à MonPortail

- Une fois votre accès validé, connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe que vous avez

Connexion

3 Inscrire un enfant

- Cliquez sur le bandeau turquoise afin de compléter l'inscription de votre enfant à **MonAES**. Vous recevrez une confirmation par e-mail une fois votre contrat validé.

Cliquez ici pour inscrire vos enfants à **MonAES**

4 Gérer l'agenda

- L'agenda est rempli selon la fréquentation souhaitée. Vous pouvez procéder à des changements selon le règlement en vigueur (excuses, dépannages).



Alix ALPINA
06:45-08:00 / Accueil
Accueil matin

5 Payer les prestations

- Les coordonnées pour alimenter votre compte **MonPortail** se trouvent sur le contrat et dans la rubrique **Paielements**.

Paielements



marly.monportail.ch



Commune de Marly

DEVOIRS SURVEILLÉS

Délai d'inscription	L'inscription se fait en ligne à l'adresse http://marly.monportail.ch . et doit être complétée avant le 31 août de l'année en cours.	
Tarifs	• Forfait 1 séance par semaine	CHF 4.50 / la séance
	• Forfait 2 séances par semaine	CHF 4.50 / la séance
	• Forfait 3 séances par semaine	CHF 4.00 / la séance

Rabais fratrie : dès 2 enfants – 10% ; dès 3 enfants – 15%

Les devoirs surveillés ont lieu 3 fois par semaine : les lundi, mardi et jeudi de 15h25 à 16h55.
Ils auront lieu à dans les locaux de Château d'Eau, Cité et Grand-Pré.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **JEUDI 27 AOÛT 2026**

DÉBUT DES DEVOIRS SURVEILLÉS : **LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026**

Contact :

**Service Enfance et Formation
Vie scolaire et parascolaire**

tél. 026 435 50 71

ecoles@marly.ch

MesDevoirs

Un jeu d'enfants pour les parents

Visualisation intuitive

- Avec **MesDevoirs**, vous visualisez en un coup d'œil toutes les sessions de devoirs surveillés de vos enfants via un agenda ergonomique et intuitif.

Inscriptions aisées

- Avec **MesDevoirs**, l'inscription de vos enfants est rapide et aisée, que celle-ci se fasse via votre smartphone ou via votre tablette.

Pas d'excuses pour les excuses

- Plus rapide qu'un coup de fil : dans **MesDevoirs**, vous annoncez les absences et les présences imprévues directement via l'agenda.

Finis les factures

- Les factures imprimées, c'est terminé : dans **MesDevoirs**, tout est géré via un compte personnel, simple à alimenter par virement ou QR-facture.

Mais aussi...

- Affichage du Solde de votre compte en tout temps.**
- Débit deS SéanceS une à une, lors de chaque contrôle deS préSenceS.**
- InScription en ligne SouS forme d'un abonnement paramétrable.**
- DonnéeS SécuriséS Selon leS normeS en vigueur.**

Retrouvez **MesDevoirs** sur



marly.monportail.ch

Comment faire ?

Voici les principales étapes à suivre pour vous inscrire et utiliser **MesDevoirs**.

1 Créer un compte d'accès

- Saisissez l'adresse de **MonPortail** dans un navigateur Web et créez votre accès en remplissant les informations vous concernant et celles concernant vos enfants.

(si vous avez déjà un identifiant **MonPortail**, veuillez l'utiliser en réinitialisant votre mot de passe - bouton Mot de passe oublié - si nécessaire)

Créer mon accès

2 Se connecter à MonPortail

- Une fois votre accès validé, connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe que vous avez choisis.

Connexion

3 Inscrire un enfant

- Cliquez sur le bandeau vert afin de compléter l'inscription de votre enfant à **MesDevoirs**. Vous recevrez une confirmation par e-mail une fois votre contrat validé.

Cliquez ici pour inscrire vos enfants à **MesDevoirs**

4 Gérer l'agenda

- L'agenda est rempli selon la fréquentation souhaitée. Vous pouvez procéder à des changements selon le règlement en vigueur (excuses et dépannages).

A

Alix ALPINA

15:00-16:30 / Salle d'étude PE
Devoirs accompagnés

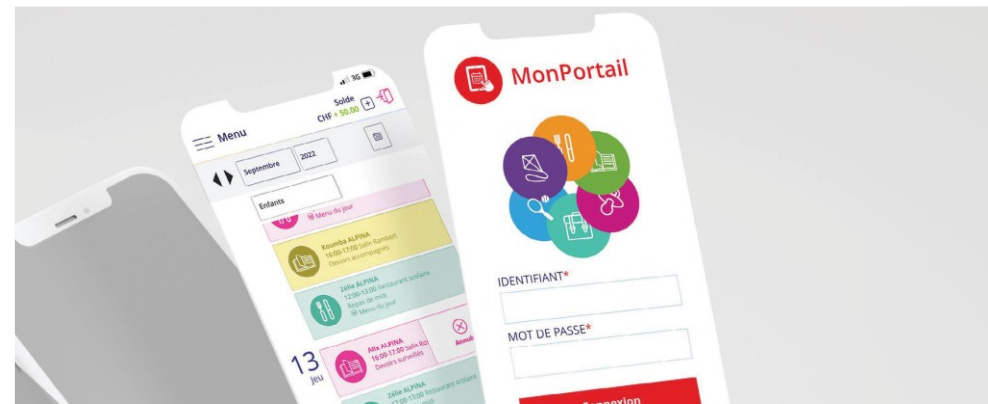
5 Payer les prestations

- Les coordonnées pour alimenter votre compte **MonPortail** se trouvent sur le contrat et dans la rubrique **Paiements**.

Paiements



marly.monportail.ch





Commune de Marly

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Pour l'année scolaire 2026-2027, les inscriptions au Sport Scolaire Facultatif se feront également en ligne à l'adresse <http://marly.monportail.ch>.

Le Sport Scolaire Facultatif s'adresse aux élèves du cercle scolaire de Marly, Villarsel-sur-Marly et Pierrafortscha et qui fréquentent une classe de la 3H à la 8H.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **mercredi 5 août 2026 à 10h**

FIN DES INSCRIPTIONS : **vendredi 28 août à 16h**

Voir le flyer en page suivante.

Contact :

**Service Enfance et Formation
Secteur parascolaire**

tél. 026 435 50 71

ecoles@marly.ch

ou

Olivier Macchi

tél. 079 702 95 32



MeSports

Pour gérer **en deux temps trois mouvements** les sports facultatifs de vos enfants

Visualisation intuitive

- Avec **MesSports**, vous visualisez en un coup d'œil tous les sports facultatifs de vos enfants via un agenda ergonomique et intuitif.

Inscriptions aisées

- Avec **MesSports**, l'inscription de vos enfants est rapide et aisée, que vous choisissiez d'utiliser votre smartphone, une tablette ou un ordinateur.

Pas d'excuses pour les excuses

- Avec **MesSports**, vous annoncez les absences de vos enfants en un glissement de doigt sur votre smartphone.

Pour tout type de sport

- Avec **MesSports**, vous gérez tout type de sport : jeux de balle, vitesse, endurance, sports d'hiver, activités aquatiques ou équestres, danses, etc.

Mais aussi...

- InScription en ligne SouS forme d'un abonnement annuel.
- Envoi automatique de meSSageS électroniques.
- Une Solution ergonomique, conviviale et adaptable.
- DeS donnéeS SécuriSéeS Selon leS normeS en vigueur.

Retrouvez **MesSports** sur



marly.monportail.ch

Comment faire ?

Voici les principales étapes à suivre pour vous inscrire et utiliser **MesSports**.

1 Créer un compte d'accès

- Saisissez l'adresse de **MonPortail** dans un navigateur Web et créez votre accès en remplissant les informations vous concernant et celles concernant vos enfants.

(si vous avez déjà un identifiant **MonPortail**, veuillez l'utiliser en réinitialisant votre mot de passe - bouton Mot de passe oublié - si nécessaire)

Créer mon accès

2 Se connecter à MonPortail

- Une fois votre accès validé, connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe que vous avez choisis.

Connexion

3 Inscrire un enfant

- Cliquez sur le bandeau bleu afin de compléter l'inscription de votre enfant à **MesSports**. Vous recevrez une confirmation par e-mail une fois votre contrat validé.

Cliquez ici pour inscrire vos enfants à **MesSports**

4 Gérer l'agenda

- L'agenda est rempli selon les sports choisis. Vous pouvez excuser votre enfant en cas d'absence.

Alix ALPINA
12:00-13:00 /Centre sportif
Handball 7/8

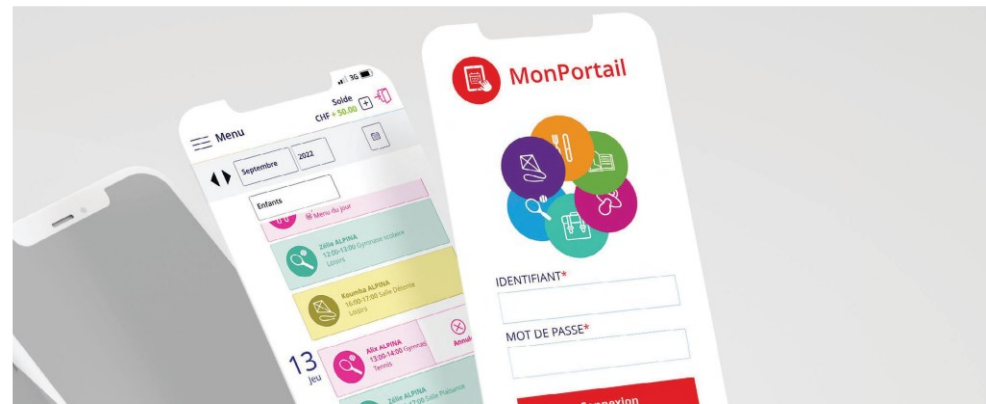
5 Payer les prestations

- Les coordonnées pour alimenter votre compte **MonPortail** se trouvent dans la rubrique **Paiements**.

Paiements



marly.monportail.ch



NOS CONSEILS DE SECURITE ROUTIERE SUR LE CHEMIN DE L'ECOLE

En tant que parents, montrez l'exemple !

Ainsi votre enfant adoptera un comportement correct dans la circulation.

A pied, c'est mieux

Il vivra ses propres expériences.



- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles ;
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER

A vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

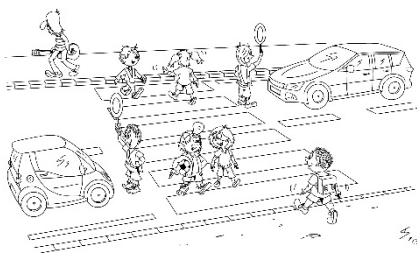
- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, le cycliste pousse son vélo.



En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :



- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appui-tête,... ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.

Etre vu

Afin que le conducteur puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.



AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !



POLICE CANTONALE
Section analyse,
prévention, éducation routière

+41 26 305 20 30

www.policefr.ch



**Section Fribourg
Sektion Freiburg**

Touring Club Suisse
Section Fribourg
Route d'Englisberg 2
CH-1763 Granges-Paccot

www.tcs.ch
Tél. +41 26 350 60 60
sectionfr@tcs.ch

Communiqué de Presse

En toute sécurité sur le chemin de l'école

En 2025, 396 accidents avec dommages corporels ont eu lieu sur le chemin de l'école*. Un chiffre qui passe pour la première fois sous la barre des 400, hors année 2020 marquée par le Covid. Une évolution encourageante, qui ne doit toutefois pas faire relâcher les efforts. Dans ce contexte, la campagne nationale « Chemin de l'école » du TCS, sur mandat du Fonds de circulation routière (FSR), entre dans sa deuxième année et met l'accent sur un point essentiel : inciter les automobilistes à ralentir, en particulier aux abords des écoles.

Chaque jour, de nombreux enfants se rendent à l'école à pied. Ce trajet constitue une étape importante dans l'apprentissage de leur autonomie, mais ils restent vulnérables face à la circulation. En 2025, malgré une baisse avec 396 accidents avec dommages corporels recensés sur le chemin de l'école, le risque reste bien réel. Pour se déplacer en sécurité, les enfants doivent adopter des réflexes simples : marcher calmement sur le trottoir, se tenir du côté le plus éloigné de la chaussée. Avant de traverser, il est essentiel de s'arrêter, de regarder et d'écouter, même dans les zones à vitesse réduite. Leur perception des distances et des vitesses étant encore limitée, leurs réactions peuvent toutefois être imprévisibles. Dans sa campagne nationale de prévention « Chemin de l'école », le TCS rappelle donc le rôle central des conductrices et des conducteurs.

Observer | Ralentir | S'arrêter

Sur trois ans, la campagne « Chemin de l'école » s'articule autour de ces trois mots-clés. Lors de sa première année en 2025, elle mettait l'accent sur l'observation. Pour les conductrices et les conducteurs, cela signifiait être pleinement attentifs à leur environnement, repérer à temps la présence d'enfants — notamment à proximité des écoles, des passages piétons ou entre des véhicules stationnés — et éviter toute distraction.

En 2026, tout en conservant ce premier réflexe, l'accent est mis sur le ralentissement. Les conductrices et les conducteurs adaptent encore trop souvent leur vitesse à la signalisation plutôt qu'aux conditions réelles. Or, ralentir permet de mieux faire face à l'imprévisible et de disposer du temps nécessaire pour réagir. À proximité des écoles, dans les quartiers résidentiels ou dans des zones à visibilité réduite, cette adaptation de la vitesse est essentielle pour la sécurité.

L'année prochaine, la campagne mettra l'accent sur l'arrêt. S'arrêter est essentiel : les enfants n'ont pas encore la capacité d'évaluer correctement la vitesse des véhicules. Ils ne peuvent traverser en toute sécurité que lorsque les voitures sont complètement à l'arrêt.

Une responsabilité partagée

Parents, écoles, police et communes jouent tous un rôle dans la sensibilisation et la sécurisation du trajet scolaire. Les parents accompagnent les premiers déplacements et transmettent les bons réflexes, tandis que les écoles et la police renforcent ces apprentissages. Les communes contribuent de leur côté à sécuriser les abords des établissements. À travers cette campagne, le TCS s'inscrit dans cette mobilisation collective pour rendre le chemin de l'école plus sûr pour tous.

*Chiffres du TCS extraits des statistiques brutes de la base de données des accidents de l'OFROU.

Contact :

Elena Ramos, 026 350 60 60, elena.ramos@tcs.ch

PEDIBUS

Trouve ta ligne et rends-toi à pied à l'école en groupe!

Le Pedibus est une initiative solidaire où les enfants se rendent à l'école à pied, ensemble et en sécurité, sous la conduite d'un adulte. Sans contrainte et adaptable, le Pedibus s'adapte aux rythmes de vie des familles.

Pourquoi choisir le Pedibus?

- Pour la sécurité
les trajets sont encadrés par des adultes et effectués en groupe.
- Pour les familles
une organisation partagée qui facilite le quotidien, permet de gagner du temps et réduit les trajets grâce au partage des déplacements.
- Pour les enfants
ils bougent, prennent l'air et arrivent à l'école plus concentrés et disponibles pour apprendre.
- Pour l'environnement
moins de voitures autour des écoles, donc moins de pollution et de trafic et plus de sécurité.
- Pour la cohésion sociale
un moment d'échange et de convivialité entre enfants, parents et voisin-es.



Photo: Pernette Emery

Créez ou rejoignez une ligne Pedibus:
simple, rapide et ouvert à tous et toutes!

- 1.° Trouvez d'autres familles de votre quartier ou rejoignez une ligne existante sur pedibus.ch.
Dès deux familles, une ligne Pedibus peut être créée.
2. Organisez ensemble le parcours et les horaires selon vos besoins.
3. Partagez les trajets entre les familles et les adultes volontaires pour accompagner les enfants.

Besoin d'aide ?

La coordination vous aide à trouver le meilleur trajet et à constituer le groupe nécessaire !

° fribourg@pedibus.ch

Prochaines dates

30 mai - lancement de la publication *Les Pedirêves de Nine*, à Memo, Fribourg

18 septembre - JAP, Journée internationale à pied à l'école

Journée internationale à pied à l'école 2026

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026



Coordination Pedibus Fribourg
fribourg@pedibus.ch - 076 430 05 58 - www.pedibus.ch

La mobilité
d'avenir





Commune de Marly

Le Service Enfance et formation

Aux parents des élèves scolarisés
dans les établissements scolaires
de la commune de Marly

Ref : GPe/MSc/7425
M. Gregory Pellissier

Marly, juin 2026

TRANSPORTS SCOLAIRES – Année 2026-2027

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Par ce courrier, nous vous rappelons que depuis la rentrée 2024-2025, les transports scolaires entre le domicile de votre enfant et son établissement scolaire ne sont plus pris en charge ni organisés par la commune de Marly, lorsque cette distance est inférieure ou égale à 2,5 km, par le chemin le plus court.

Cette décision se réfère au règlement scolaire communal, lequel s'appuie sur la loi scolaire cantonale de 2014 et sur son règlement de 2016.

Des itinéraires préférentiels ont été établis, en collaboration avec l'ATE (Association Transports et Environnement), et plusieurs lignes de pédibus (<https://pedibus.ch/fr/les-lignes/>) ont été organisées par des parents. La commune vous invite à profiter de ces lignes de pédibus ou à en créer de nouvelles, afin de réduire le trafic automobile autour des écoles et d'éviter ainsi les risques d'incident ou d'accident.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, nos meilleures salutations.

SERVICE ENFANCE ET FORMATION

Gregory Pellissier
Responsable de service

Mot d'accueil des Directions d'école

Chers parents,

Tout au long de l'année, nos élèves relèvent des défis, partagent des moments forts et construisent ensemble une belle aventure scolaire. Les projets de classe, les sorties pédagogiques, les activités sportives et culturelles rythment la vie de nos écoles. Consultez nos sites internet pour découvrir quelques clichés des événements, mais aussi pour prendre connaissance des informations générales et accéder aux différents formulaires !

Dans ce bulletin, vous trouverez également des informations sur la vie de nos écoles. La version numérique de ce document est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.marly.ch/enseignement-et-formation/cercle-scolaire-et-ecoles>



Nous remercions chaleureusement les équipes enseignantes, le personnel des écoles, les parents et les partenaires qui, par leur engagement, contribuent chaque jour à faire de nos écoles un lieu vivant, accueillant et propice aux apprentissages.

Nous vous souhaitons, chers parents, une agréable lecture et un bel été, fait de repos, de découvertes et de moments partagés en famille.

Stéphanie Cotting et Frédéric Perroud
Directions d'école



Etablissement scolaire
de Marly Cité
Mme Stéphanie Cotting
Route de Château d'Eau 3
1723 Marly
Tél : 026 552 15 78
dir.ep.marly.cite@edufr.ch



Etablissement scolaire
de Marly Grand-Pré
M. Frédéric Perroud
Route des Ecoles 34
1723 Marly
Tél. : 026 552 15 07
dir.ep.marly.grand-pre@edufr.ch

<https://marly-cite.ch>



<https://ecole-marlygrandpre.ch/>

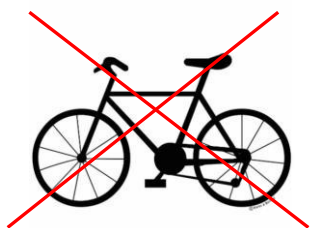


Dans nos cours d'école

RAPPEL

Durant les horaires scolaires, il n'est pas permis, dans la **cour**, de ...

- circuler avec un vélo ou une trottinette
- jouer avec un ballon en cuir ... (UNIQUEMENT EN MOUSSE)



Le ballon en mousse est autorisé dans toute la cour d'école.
Le ballon en cuir, ... est autorisé sur la surface gazonnée.

Pour les parents :

- Merci de ne pas fumer en présence des enfants !



Charte de l'école de Marly Cité

Je me déplace en silence et en marchant dans le bâtiment.

J'obéis à tous les adultes de l'établissement.

Je m'habille correctement et je ne me maquille pas.

Je dépose les déchets dans la poubelle.

Je parle correctement : sans vilain mot, sans moquerie et sans méchanceté.

Je prends soin du matériel commun : dans la classe, dans la cour, dans la salle de bricolage et dans la salle de gym.

A la sonnerie, je me mets en rang, j'attends mon enseignant(e) et je rentre en silence. A la fin de l'école, je sors calmement.

Je laisse les appareils électroniques à la maison.

Je dis « Bonjour, Au revoir ».

Je prête attention aux autres enfants dans mes déplacements et mes jeux.

Dès la 3H, je prends ma douche après la leçon de sport.

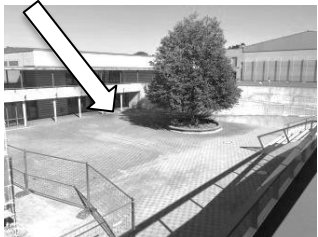


PREMIER JOUR DE CLASSE

Classes		Rendez-vous
1 ^H	Les élèves de 1H débiteront l'école le JEUDI 27 août 2026 à 13h35 sur le site « Château d'Eau ».	
2 ^H	Les élèves de 2H commencent l'école le JEUDI 27 août 2026 à 08h05 sur le site « Château d'Eau ».	
3 ^H et 4 ^H	Tous les élèves commencent l'école le JEUDI 27 août 2026 à 08h05 sur le site « Epinettes » et seront <u>TOUS à l'école toute la journée.</u>	
5 ^H à 8 ^H	Tous les élèves commencent l'école le JEUDI 27 août 2026 à 08h05 sur le site « Château d'Eau » et seront <u>TOUS à l'école l'après-midi.</u>	



PREMIER JOUR DE CLASSE

Classe		Rendez-vous
1 ^H	Les élèves de 1H débiteront l'école le JEUDI 27 août 2026 à 13h35	1-2 ^H (pavillon) 
2 ^H	Les élèves de 2H commencent l'école le JEUDI 27 août 2026 à 08h05	
3 ^H	Tous les élèves commencent l'école le JEUDI 27 août 2026 à 08h05	 Voir les zones d'accueil sur l'image ci-dessous
4 ^H	Tous les élèves commencent l'école le JEUDI 27 août 2026 à 08h05 et seront <u>TOUS à l'école l'après-midi.</u>	
5 ^H à 8 ^H	Tous les élèves commencent l'école le JEUDI 27 août 2026 à 08h05	

